

Décision n° 2009/06-01
relative à l'habilitation de l'École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon
(CPE Lyon)
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé

- Vu la demande présentée par le l'École Supérieures de Chimie Physique Électronique de Lyon (CPE Lyon) dans le cadre du renouvellement périodique des habilitations,
- Vu le rapport établi par Patrice Vareine (rapporteur principal), André Mora et Christian Rombaut, et présenté lors de la séance plénière des 9 et 10 juin 2009,
- Entendu le directeur, M. Gérard Pignault

LA COMMISSION DES TITRES D'INGENIEUR A ADOPTE LE PRESENT AVIS :

CPE Lyon, association régie par la Loi de 1901, est née de la fusion des activités de l'ESCIL (École Supérieure de Chimie Industrielle de Lyon) et de l'ICPI (Institut de Chimie et de Physique Industrielle). CPE Lyon est l'un des établissements fédérés au sein de l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL). Un décret du 12 mai 2009 fait de CPE Lyon une école rattachée par convention à l'université de Lyon-I (art. L 719-10).

La dernière habilitation date de 2003, donnée pour une durée de six ans pour 3 spécialités. L'établissement est reconnu par l'Etat. Il délivre chaque année entre 250 et 300 ingénieurs.

La politique de CPE Lyon est de former des ingénieurs polyvalents aux fortes compétences scientifiques et techniques.

1) Spécialité Chimie- Génie des procédés

Le cursus se caractérise par une construction originale abordant les fondamentaux tant de la chimie au sens large que du génie des procédés et ce pendant 3 semestres. Puis à travers des modules, projets, stages, majeures de dernière année, l'élève peut se spécialiser ou s'orienter vers des métiers à compétence plus large.

2) Spécialité Électronique

Le cursus vise à former des ingénieurs pour le secteur des technologies de l'information et de la communication. Après un tronc commun de 3 semestres, les modules au choix, les projets et les majeures de dernière année permettent d'approfondir et de se spécialiser vers l'architecture électronique, les systèmes informatiques, les télécommunications ou l'image.

3) Spécialité Informatique et réseaux de communication

C'est une formation par apprentissage et en formation continue, créée en 2002 qui accueille chaque année près de 50 candidats. Elle vise à former des architectes de systèmes d'information et de réseaux, avec une attention particulière à leur sécurité, leur rentabilité et leur pérennité.

/...

La CTI note les forces de l'école :

- notoriété dans son domaine,
- insertion active dans son environnement avec un bon ancrage industriel,
- démarche ambitieuse pour développer la recherche et l'international
- processus de BOLOGNE bien mis en œuvre.

et **ses faiblesses** , notamment :

- la pratique généralisée de l'année de césure
- le manque de lisibilité de l'articulation avec la structure de partenariat

En conséquence,

La CTI décide le renouvellement pour une durée de 6 ans à compter de la rentrée 2009 de l'habilitation de l'École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon à délivrer :

- le titre *d'Ingénieur diplômé de l'École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon*, spécialité « Chimie – Génie des Procédés » en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation continue et par la VAE,
- le titre *d'Ingénieur diplômé de l'École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon*, spécialité « Électronique » en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation continue et par la VAE,
- le titre *d'Ingénieur diplômé de l'École Supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon*, dans la spécialité « Informatique et Réseaux de Communication », en partenariat avec l'ITII de Lyon, au titre de la formation initiale sous statut d'apprenti,

La CTI demande à l'école de lui fournir un rapport pour juin 2011, sur la mise en œuvre de l'année césure, conformément aux recommandations de R&O 2009.

Le label européen pour les formations d'ingénieurs **EUR-ACE Master** pourra être attribué aux trois spécialités sur demande de l'établissement à la CTI.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, les 9 et 10 juin 2009

Le président



Bernard REMAUD